

“Nous sommes dans les Amériques pour longtemps—en tant que gens partageant des valeurs politiques communes, en tant que partenaires économiques et commerciaux, en tant que voisins.”

— Stephen Harper, premier ministre

AMML/DOC
64219272(F)
64219260(E)

Créer de nouvelles possibilités de croissance

Dans les domaines du commerce et de l'investissement, les liens qu'entretient le Canada avec les Amériques reposent sur un partage mutuel des avantages économiques.

Afin d'assurer de nouveaux débouchés aux exportateurs, aux investisseurs, aux innovateurs et aux prestataires de services canadiens, le gouvernement du Canada prend un certain nombre de mesures, notamment des accords de libre-échange, des accords de promotion et de protection de l'investissement étranger ainsi que des accords relatifs aux services aériens. Notre expérience avec nos partenaires du libre-échange au Mexique, au Chili et au Costa Rica a montré que la croissance du commerce et de l'investissement est de nature à stimuler l'économie et la prospérité et à élargir les perspectives pour les citoyens.

Le Canada négocie également des accords de coopération en matière d'environnement et de travail afin de positionner le Canada comme un partenaire commercial responsable de choix dans les Amériques.

www.ameriques.gc.ca

Promouvoir un voisinage plus sûr et plus sécuritaire

La criminalité, la drogue, les actes terroristes, les pandémies et les catastrophes naturelles dépassent les frontières. C'est la raison pour laquelle le Canada collabore avec ses voisins de la région afin de prévoir ces menaces et d'y faire face. À Haïti, par exemple, notre collaboration avec les partenaires de l'hémisphère sur des questions ayant trait à la santé, à la réforme de la police et à la gestion des frontières prouve que l'engagement à long terme assurera plus de sécurité, de stabilité et de développement dans la région.

Un hémisphère libre et démocratique

Les peuples des Amériques ont fait preuve d'un attachement solide à la démocratie. Le Canada est déterminé à collaborer avec ses partenaires dans la région en vue d'assurer le renforcement et la protection de leurs valeurs communes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Les outils dont nous disposons comprennent la diplomatie active, l'aide au développement, des partenariats bilatéraux et une coopération multilatérale, cette dernière étant effectuée par l'entremise d'organismes et de processus régionaux, tels que l'Organisation des États américains (OEA) et le Sommet des Amériques. De plus, nous allons mettre en commun nos modèles de gouvernance pour rendre les institutions publiques plus efficaces, responsables et inclusives.

18-840-381(E)
18-840-382(F)

